

## Indicateurs Statistiques Territoriaux

### Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) de l'Yonne

2ème trimestre 2025

La loi pour le plein emploi a instauré une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi, aux niveaux national, régional, départemental et local. Cette gouvernance rénovée a pour vocation d'assurer la coordination, coopération et co-construction entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Les comités locaux pour l'emploi (CLPE) définissent les **stratégies locales de l'emploi et les traduisent de manière opérationnelle**. Ils organisent des **partenariats** au regard des **projets territoriaux**, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales et notamment les communes et intercommunalités. Le préfet de département arrête les limites géographiques des comités locaux institués au sein du département en fonction des caractéristiques de chaque territoire, en concertation avec le président du conseil régional et le président du conseil départemental.

Dans l'Yonne, la composition des CLPE est la suivante :



Directeur de la publication : Simon-Pierre Eury

Conception et réalisation : Service Études Statistiques Évaluation (SESE)

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté

5 place Jean Cornet - 25041 Besançon Cedex

[www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr)

Pour toute demande d'information : [dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr)

## Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

### Auxerre

#### Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

	Auxerre			
	T2 2025	Part	Evol. par rapport au T1 2025 T2 2024	
<b>Inscrits tenus de rechercher un emploi :</b>				
<b>Catégorie A (données cvs-cjo)</b>	<b>6 040</b>	<b>100 %</b>	<b>-7,4</b>	<b>+3,4</b>
<25 ans	970	16 %	-14,9	+14,1
25-49 ans	3 280	54 %	-6,8	+0,9
50 ans et +	1 800	30 %	-3,2	+3,4
Hommes	3 200	53 %	-7,5	+1,3
Femmes	2 840	47 %	-7,2	+6,0
<b>Catégories ABC (données cvs-cjo)</b>	<b>11 560</b>	<b>100 %</b>	<b>-2,8</b>	<b>+2,9</b>
<25 ans	1 720	15 %	-7,5	+12,4
25-49 ans	6 480	56 %	-2,6	+0,6
50 ans et +	3 360	29 %	-0,3	+3,1
Hommes	5 780	50 %	-2,7	+2,5
Femmes	5 780	50 %	-2,7	+3,2
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	5 150	45 %	+2,0	+6,0
<b>Inscrits non tenus de rechercher un emploi :</b>				
<b>Catégorie D (données cvs-cjo)</b>	<b>840</b>		<b>-1,2</b>	<b>-6,7</b>
<b>Catégorie E (données cvs-cjo)</b>	<b>570</b>		<b>-10,9</b>	<b>-14,9</b>
<b>Catégorie F (données brutes)</b>	<b>1 010</b>		/	/
<b>Catégorie G (données brutes)</b>	<b>1 790</b>		/	/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

#### Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

#### Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

**Cat. A :** personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

**Cat. B :** personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

**Cat. C :** personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

**Cat. D :** personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

**Cat. E :** personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

**Cat. F :** personne en accompagnement social.

**Cat. G :** regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

#### Au 2e trimestre 2025

6 040 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 7,4 % sur un trimestre.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 2,8 % par rapport au trimestre précédent.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 7,5 % par rapport au trimestre précédent.

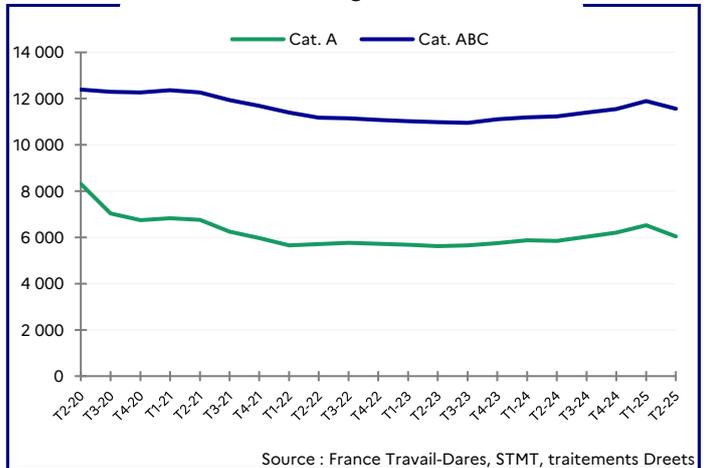
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 56 % du total. Leur nombre baisse de 2,6 % par rapport au trimestre précédent.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 29 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 0,3 % par rapport au trimestre précédent.

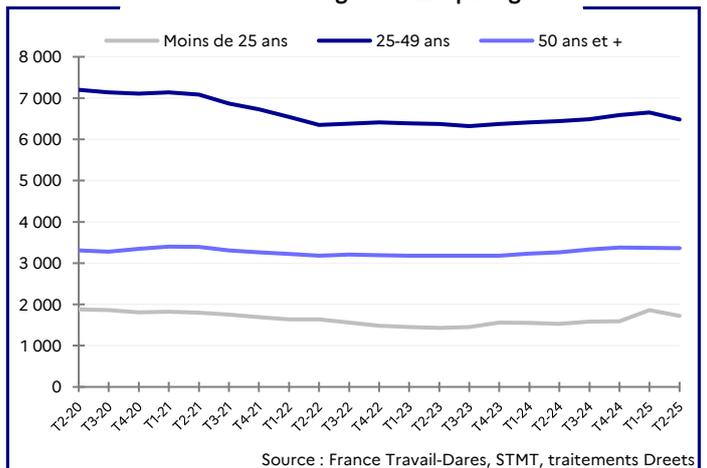
Les DELD forment 45 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 2,0 % par rapport au trimestre précédent.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 1 010 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 1 790 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

#### Inscrits en catégories A et ABC



#### Inscrits en catégories ABC par âge



## Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

### Auxerre

#### Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA)

	Auxerre		
	T2 2025	Cumul 2025	Evol. (en %) cumul 25/cumul 24
<b>Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :</b>			
PEC	8	17	-67,3
<b>Mesures d'accompagnement :</b>			
PACEA	119	220	+1,9
CEJ	98	255	-14,1
<b>Alternance (secteur privé) :</b>			
Entrées en apprentissage (au 1T2025)	103	103	+72,2

#### QUELQUES DÉFINITIONS

**PEC** : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

**PACEA** : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

**CEJ** : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

#### Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

##### Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T1 2025	T1 2024	T1 2023
	<b>Auxerre</b>	<b>1 940</b>	<b>1 790</b>
Équivalent emplois à temps plein			
dont Agriculture	10	0	0
Industrie	1 290	1 120	1 250
Construction	140	150	180
Commerce	80	70	90
Services	420	450	540

##### Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Ind. agro-alimentaires	450
Act. de serv. adm. et de soutien	170
Métallurgie et fab. de produits métalliques	140
Rép. et inst. de machines et équip.	140
Construction	140

#### Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 940 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 1 290 emplois (ETP), représentant environ 66 % du total. Ce nombre augmente de 15 % en un an. Le secteur des services suit avec 420 emplois (ETP), soit environ 22 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 7 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (environ 450 ETP), activités de services administratifs et de soutien (environ 170 ETP).

#### Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source : DGEFP, données provisoires au 24/07/2025

	T1 2025	T1 2024
	<b>Auxerre</b>	<b>8 321</b>
<b>Demandes indemnisées</b>		
Établissements indemnisés, moyenne trimestrielle	4	6
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	83	99
Heures indemnisées	8 321	16 442
Taux de consommation	7,5	17,3

s : secret statistique

**Avertissement** : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

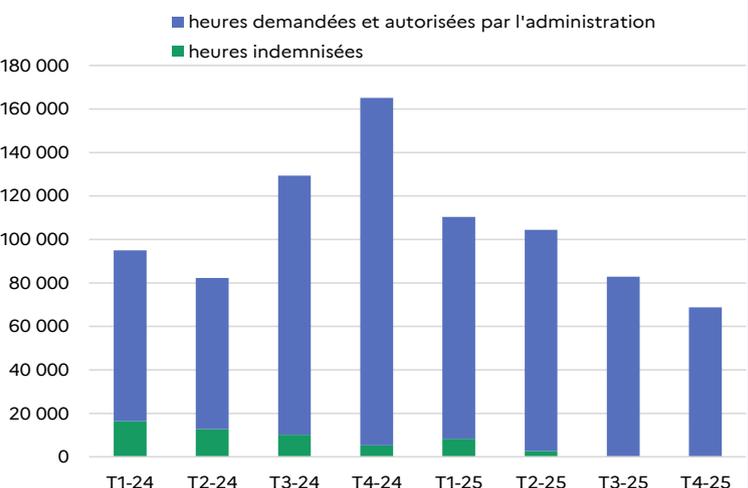
#### Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2025, en moyenne :

4 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 83 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 8 321 heures. Les établissements ont consommé 7,5 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

#### Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



## Auxerre

### Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

	T1 2025	T1 2024
<b>Auxerre</b>		
<b>Embauches</b>	<b>10 152</b>	<b>10 325</b>
<b>Contrats signés</b>		
dont		
CDD	8 404	8 325
CDI	1 748	2 000
Evol. CDD	+0,9 %	-2,9 %
Evol. CDI	-12,6 %	-0,7 %
<b>Départs</b>	<b>10 198</b>	<b>9 911</b>
<b>Fins de CDD</b>	7 969	7 604
dont CDD <1 mois	88 %	89 %
<b>Ruptures de contrat</b>	2 229	2 307
démissions	852	867
lic. économiques	88	79
fins période d'essai	434	454
retraite	166	149
rupture conventionnelle	172	165
lic. non économiques	451	504
autres	66	89

#### Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2025

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

10 152 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 173 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 17 % des recrutements contre 19 % à la même période en 2024.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

7 969 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 88 % dureraient moins d'un mois (89 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

2 229 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 78 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 38 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 7 % des ruptures, les licenciements économiques 8 %.



#### Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
<b>2 336</b>	<b>2 342</b>
Part des jeunes dans les embauches : <b>23 %</b>	Part des jeunes dans les départs : <b>23 %</b>
Part CDI : <b>17 %</b>	Part CDD <1 mois : <b>83 %</b>



#### Focus sur les seniors

Embauches	Départs
<b>2 540</b>	<b>2 734</b>
Part des seniors dans les embauches : <b>25 %</b>	Part des seniors dans les départs : <b>27 %</b>
Part CDI : <b>6 %</b>	Part CDD <1 mois : <b>90 %</b>

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 23 % des embauches et 23 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 17 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 83 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

### Dynamique des secteurs entre 2023 et 2024

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs  
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

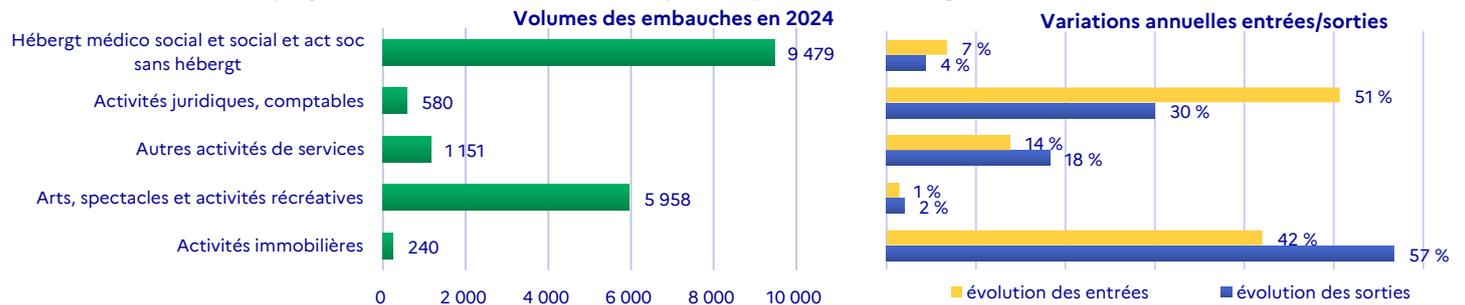
Source : Dares, MMO

#### Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2024, les embauches dans le secteur progressent de 6,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 4,4 %.



#### Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "maraîchers, jardiniers, viticulteurs" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2024, les embauches pour ces métiers progressent de 104,5 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 114,8 %.



## Indicateurs Statistiques Territoriaux

### Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

#### Auxerre

#### Démographie - Population active

Source : Insee, RP

##### Population totale

	2016	2022	Evol. 2022/2016	
			En valeur	En %
<b>Auxerre</b>	<b>165 987</b>	<b>161 906</b>	<b>-4 081</b>	<b>-2,5</b>
Yonne	340 544	333 896	-6 648	-2,0
Région BFC	2 818 338	2 803 977	-14 361	-0,5

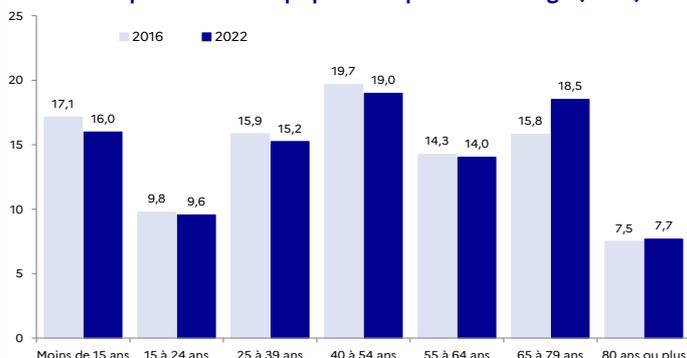
##### QUELQUES DÉFINITIONS

**Population totale** : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

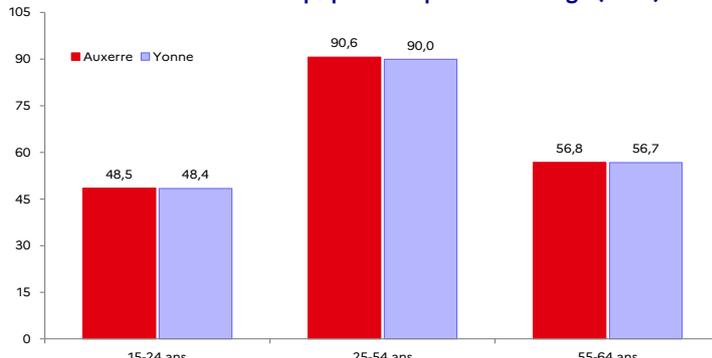
**Population active** : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

**Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

##### Répartition de la population par classe d'âge (en %)



##### Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



##### Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016
<b>Auxerre</b>	<b>73 092</b>	<b>70 618</b>	<b>-3,4</b>	<b>35 505</b>	<b>34 317</b>	<b>-3,3</b>	<b>62 941</b>	<b>62 817</b>	<b>-0,2</b>
Yonne	149 358	145 396	-2,7	72 392	70 306	-2,9	127 995	128 463	+0,4
Région BFC	1 271 663	1 262 620	-0,7	612 424	609 041	-0,6	1 109 159	1 130 545	+1,9

#### Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

##### Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2024

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
<b>Auxerre</b>	<b>3 083</b>	<b>9 302</b>	<b>662</b>	<b>13 593</b>	<b>110</b>	<b>11 359</b>	<b>7</b>	<b>2 718</b>	<b>3 862</b>	<b>36 972</b>
Yonne	6 216	18 491	1 263	25 429	207	20 384	19	8 036	7 705	72 340
Région BFC	54 528	163 930	11 566	232 376	2 082	199 387	201	90 414	68 377	686 106

##### Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2024	2023	Evol. (en %)	2024 (en %)	2023 (en %)
<b>Auxerre</b>					
Commerce, réparation automobile	7 053	7 031	+0,3	19,1	19,0
Construction	3 236	3 318	-2,5	8,8	9,0
Hébergmt médico social et social et act soc sans hébergmt	2 831	2 793	+1,3	7,7	7,5
Act. de serv. adm. et de soutien	2 754	2 670	+3,1	7,4	7,2
Transports et entreposage	2 517	2 512	+0,2	6,8	6,8
Hébergement et restauration	2 111	1 976	+6,8	5,7	5,3
Ind. agro-alimentaires	1 567	1 609	-2,6	4,2	4,3
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 369	1 469	-6,8	3,7	4,0
Activités pour la santé humaine	1 246	1 232	+1,1	3,4	3,3
Rép. et inst. de machines et équip.	1 192	1 214	-1,8	3,2	3,3
Intérim	1 183	1 121	+5,5	3,2	3,0
Autres activités de services	1 137	1 181	-3,7	3,1	3,2
<b>Toutes activités</b>	<b>36 972</b>	<b>37 044</b>	<b>-0,2</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

## Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

### Avallon

Inscrits à France Travail				
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets				
<b>Avallon</b>				
	T2 2025	Part	Evol. par rapport au T1 2025 T2 2024	
<b>Inscrits tenus de rechercher un emploi :</b>				
<b>Catégorie A (données cvs-cjo)</b>	<b>1 520</b>	<b>100 %</b>	<b>-7,9</b>	<b>+0,0</b>
<25 ans	230	15 %	-25,8	+9,5
25-49 ans	820	54 %	-4,7	-3,5
50 ans et +	470	31 %	-2,1	+0,0
Hommes	890	59 %	-6,3	+1,1
Femmes	640	42 %	-8,6	+0,0
<b>Catégories ABC (données cvs-cjo)</b>	<b>2 790</b>	<b>100 %</b>	<b>-2,1</b>	<b>+1,5</b>
<25 ans	400	14 %	-13,0	+14,3
25-49 ans	1 500	54 %	-0,7	-2,6
50 ans et +	900	32 %	+2,3	+4,7
Hommes	1 480	53 %	-2,6	+2,8
Femmes	1 310	47 %	-2,2	+0,0
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	1 220	44 %	+2,5	+1,7
<b>Inscrits non tenus de rechercher un emploi :</b>				
<b>Catégorie D (données cvs-cjo)</b>	<b>170</b>		<b>+0,0</b>	<b>+6,3</b>
<b>Catégorie E (données cvs-cjo)</b>	<b>190</b>		<b>+0,0</b>	<b>-13,6</b>
<b>Catégorie F (données brutes)</b>	<b>340</b>		/	/
<b>Catégorie G (données brutes)</b>	<b>250</b>		/	/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

#### Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

#### Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

**Cat. A :** personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

**Cat. B :** personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

**Cat. C :** personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

**Cat. D :** personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

**Cat. E :** personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

**Cat. F :** personne en accompagnement social.

**Cat. G :** regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

#### Au 2e trimestre 2025

1 520 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 7,9 % sur un trimestre.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 2,1 % par rapport au trimestre précédent.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 14 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 13,0 % par rapport au trimestre précédent.

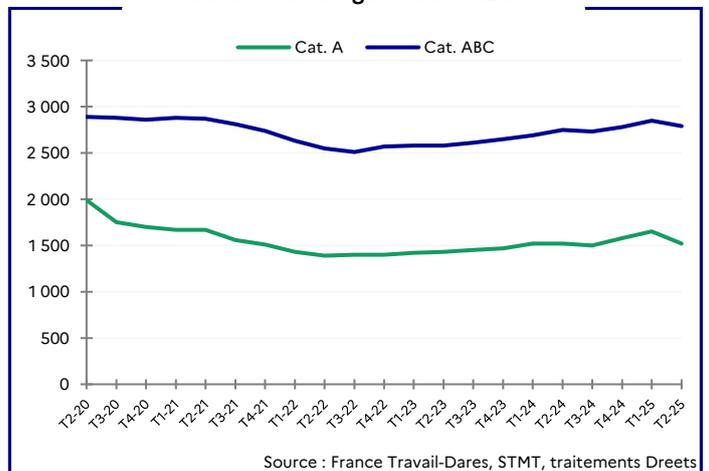
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 54 % du total. Leur nombre baisse de 0,7 % par rapport au trimestre précédent.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 32 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 2,3 % par rapport au trimestre précédent.

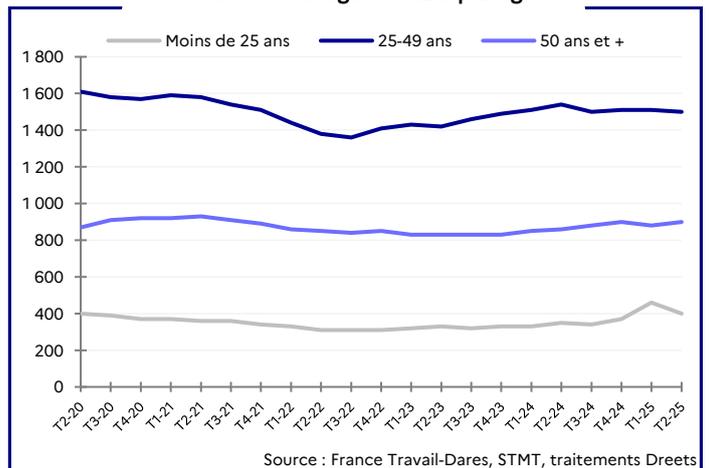
Les DELD forment 44 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 2,5 % par rapport au trimestre précédent.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 340 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 250 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

#### Inscrits en catégories A et ABC



#### Inscrits en catégories ABC par âge



## Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

### Avallon

#### Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA)

	Avallon		
	T2 2025	Cumul 2025	Evol. (en %) cumul 25/cumul 24
<b>Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :</b>			
PEC	7	14	-44,0
<b>Mesures d'accompagnement :</b>			
PACEA	27	57	-14,9
CEJ	37	88	-16,2
<b>Alternance (secteur privé) :</b>			
Entrées en apprentissage (au 1T2025)	15	15	-33,7

#### QUELQUES DÉFINITIONS

**PEC** : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

**PACEA** : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

**CEJ** : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

#### Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

##### Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T1 2025	T1 2024	T1 2023
	<b>Avallon</b>		
Equivalent emplois à temps plein	70	120	140
dont			
Agriculture	0	0	0
Industrie	50	50	60
Construction	10	20	20
Commerce	0	10	10
Services	10	40	50

##### Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Fab. de produits en caoutchouc, plastique	30
Fab. de textiles, ind. de l'habillement	10
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	10
Construction	10
Act. de serv. adm. et de soutien	10

#### Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 70 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 50 emplois (ETP), représentant environ 71 % du total. Ce nombre est stable sur un an. Le secteur de la construction suit avec 10 emplois (ETP), soit environ 14 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur diminue de 50 % en un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques (environ 30 ETP), fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure (environ 10 ETP).

#### Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 24/07/2025

	T1 2025	T1 2024
	<b>Avallon</b>	
<b>Demandes indemnisées</b>		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	29	127
Heures indemnisées	1 823	4 389
Taux de consommation	23,6	32,4

s : secret statistique

**Avertissement :** un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

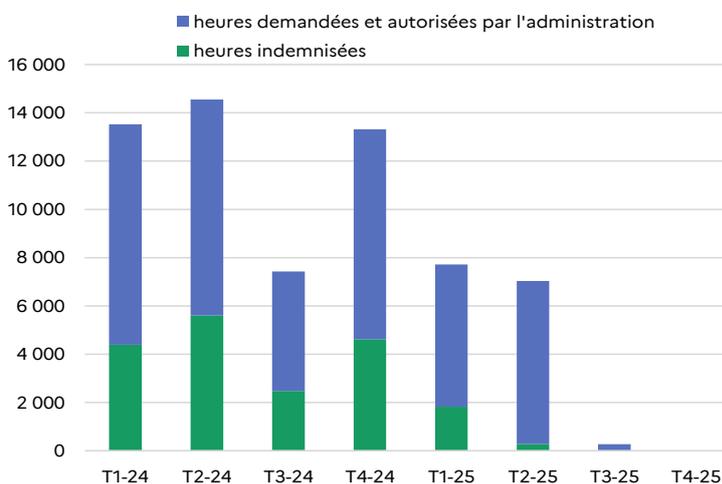
#### Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2025, en moyenne :

29 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 1 823 heures. Les établissements ont consommé 23,6 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

#### Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



## Avallon

### Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

	T1 2025	T1 2024
<b>Avallon</b>	<b>1 752</b>	<b>1 765</b>
<b>Embauches</b>		
<b>Contrats signés</b>		
dont		
CDD	1 477	1 481
CDI	275	284
Evol. CDD	-0,3 %	+2,0 %
Evol. CDI	-3,2 %	+4,0 %
<b>Départs</b>	<b>1 777</b>	<b>1 717</b>
<b>Fins de CDD</b>	1 408	1 331
dont CDD <1 mois	83 %	88 %
<b>Ruptures de contrat</b>	369	386
démissions	140	130
lic. économiques	9	38
fins période d'essai	52	54
retraite	44	17
rupture conventionnelle	38	50
lic. non économiques	79	85
autres	7	12

#### Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2025

• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?

1 752 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 13 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?

Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 16 % des recrutements contre 16 % à la même période en 2024.

• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?

1 408 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 83 % duraient moins d'un mois (88 % il y a un an à la même période).

• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?

369 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 17 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.

• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les

employeurs renforcent les tensions de recrutement.

Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de

travail avec 38 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 12 % des ruptures, les licenciements économiques 10 %.



#### Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
<b>337</b>	<b>346</b>
Part des jeunes dans les embauches : <b>19 %</b>	Part des jeunes dans les départs : <b>19 %</b>
Part CDI : <b>23 %</b>	Part CDD <1 mois : <b>67 %</b>



#### Focus sur les seniors

Embauches	Départs
<b>605</b>	<b>644</b>
Part des seniors dans les embauches : <b>35 %</b>	Part des seniors dans les départs : <b>36 %</b>
Part CDI : <b>3 %</b>	Part CDD <1 mois : <b>92 %</b>

• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?

Ils représentent 19 % des embauches et 19 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 23 % ont signé un CDI.

• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?

Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 67 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

### Dynamique des secteurs entre 2023 et 2024

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs  
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Source : Dares, MMO

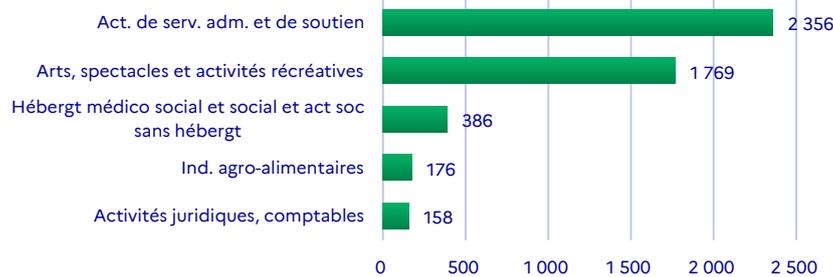
#### Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

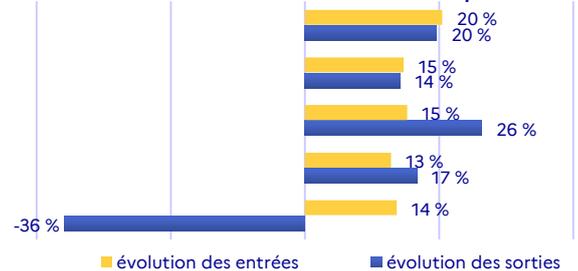
• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "activités de services administratifs et de soutien" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2024, les embauches dans le secteur progressent de 20,4 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 19,6 %.

#### Volumes des embauches en 2024



#### Variations annuelles entrées/sorties



#### Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

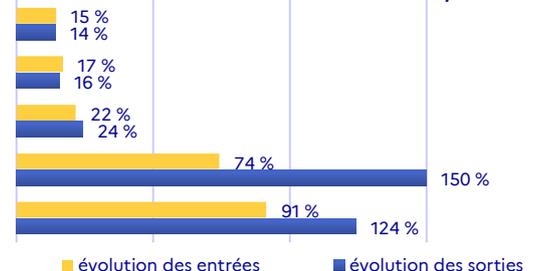
• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "professionnels des arts et des spectacles" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2024, les embauches pour ces métiers progressent de 14,6 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 14,3 %.

#### Volumes des embauches en 2024



#### Variations annuelles entrées/sorties



## Indicateurs Statistiques Territoriaux

### Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

#### Avallon

#### Démographie - Population active

Source : Insee, RP

##### Population totale

	2016	2022	Evol. 2022/2016	
			En valeur	En %
<b>Avallon</b>	43 189	40 669	-2 520	-5,8
Yonne	340 544	333 896	-6 648	-2,0
Région BFC	2 818 338	2 803 977	-14 361	-0,5

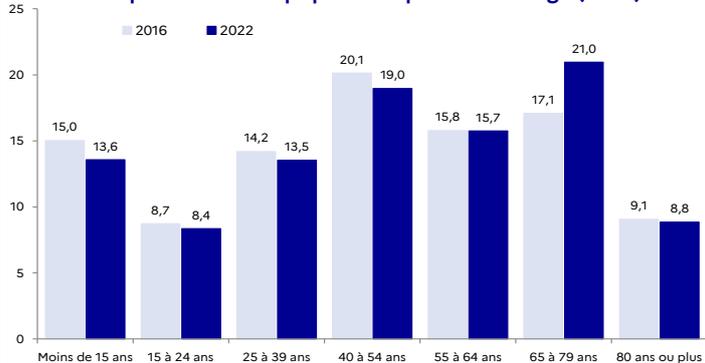
##### QUELQUES DÉFINITIONS

**Population totale** : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

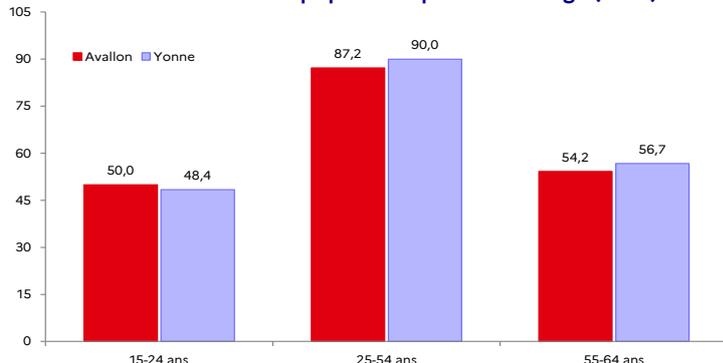
**Population active** : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

**Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

##### Répartition de la population par classe d'âge (en %)



##### Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



##### Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016
<b>Avallon</b>	18 266	16 690	-8,6	8 643	7 925	-8,3	15 729	14 801	-5,9
Yonne	149 358	145 396	-2,7	72 392	70 306	-2,9	127 995	128 463	+0,4
Région BFC	1 271 663	1 262 620	-0,7	612 424	609 041	-0,6	1 109 159	1 130 545	+1,9

#### Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

##### Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2024

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
<b>Avallon</b>	839	2 430	150	2 656	11	1 155	3	1 081	1 003	7 322
Yonne	6 216	18 491	1 263	25 429	207	20 384	19	8 036	7 705	72 340
Région BFC	54 528	163 930	11 566	232 376	2 082	199 387	201	90 414	68 377	686 106

##### Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2024	2023	Evol. (en %)	2024 (en %)	2023 (en %)
<b>Avallon</b>					
Commerce, réparation automobile	1 926	1 948	-1,1	26,3	26,0
Transports et entreposage	735	750	-2,0	10,0	10,0
Hébergement et restauration	627	624	+0,5	8,6	8,3
Hébergmt médico social et social et act soc sans hébergmt	610	616	-1,0	8,3	8,2
Construction	603	608	-0,8	8,2	8,1
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	489	495	-1,2	6,7	6,6
Activités juridiques, comptables	418	418	0,0	5,7	5,6
Activités pour la santé humaine	218	210	+3,8	3,0	2,8
Ind. agro-alimentaires	197	185	+6,5	2,7	2,5
Administration publique	176	171	+2,9	2,4	2,3
Autres activités de services	151	171	-11,7	2,1	2,3
Travail du bois, ind. du papier et imprimerie	143	145	-1,4	2,0	1,9
<b>Toutes activités</b>	<b>7 322</b>	<b>7 489</b>	<b>-2,2</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

## Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

### Sens

#### Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

	T2 2025	Part	Sens	
			Evol. par rapport au T1 2025	T2 2024
<b>Inscrits tenus de rechercher un emploi :</b>				
<b>Catégorie A (données cvs-cjo)</b>	<b>5 420</b>	<b>100 %</b>	<b>-9,7</b>	<b>+2,3</b>
<25 ans	920	17 %	-20,7	+17,9
25-49 ans	3 010	56 %	-8,0	-2,3
50 ans et +	1 490	27 %	-5,7	+2,8
Hommes	2 830	52 %	-9,0	+4,4
Femmes	2 590	48 %	-10,4	+0,0
<b>Catégories ABC (données cvs-cjo)</b>	<b>10 240</b>	<b>100 %</b>	<b>-4,7</b>	<b>+1,4</b>
<25 ans	1 530	15 %	-11,6	+14,2
25-49 ans	5 990	58 %	-3,5	-1,6
50 ans et +	2 720	27 %	-2,9	+1,9
Hommes	5 140	50 %	-4,5	+3,0
Femmes	5 100	50 %	-4,9	-0,2
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	4 520	44 %	+0,0	+3,2
<b>Inscrits non tenus de rechercher un emploi :</b>				
<b>Catégorie D (données cvs-cjo)</b>	<b>650</b>		<b>+6,6</b>	<b>-4,4</b>
<b>Catégorie E (données cvs-cjo)</b>	<b>480</b>		<b>+2,1</b>	<b>+9,1</b>
<b>Catégorie F (données brutes)</b>	<b>700</b>		/	/
<b>Catégorie G (données brutes)</b>	<b>1 490</b>		/	/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

#### Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

#### Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

**Cat. A :** personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

**Cat. B :** personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

**Cat. C :** personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

**Cat. D :** personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

**Cat. E :** personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

**Cat. F :** personne en accompagnement social.

**Cat. G :** regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

#### Au 2e trimestre 2025

5 420 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre diminue de 9,7 % sur un trimestre.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une baisse de 4,7 % par rapport au trimestre précédent.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 15 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre baisse de 11,6 % par rapport au trimestre précédent.

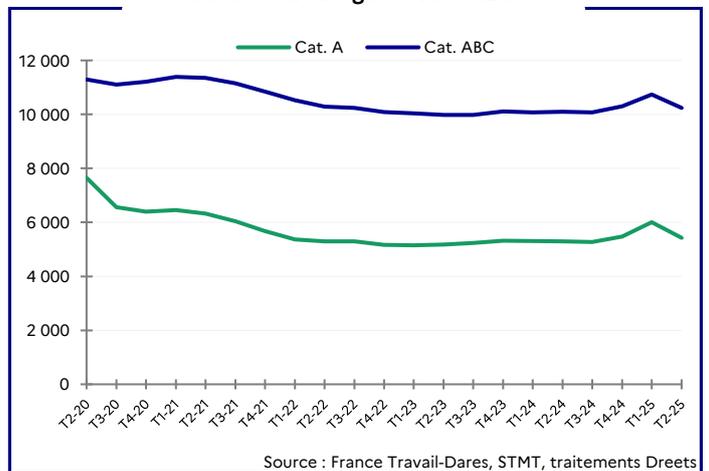
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 58 % du total. Leur nombre baisse de 3,5 % par rapport au trimestre précédent.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 27 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre baisse de 2,9 % par rapport au trimestre précédent.

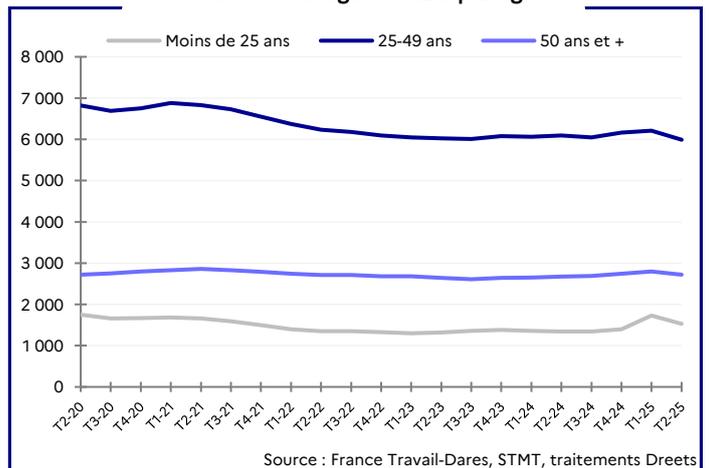
Les DELD forment 44 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre est stable sur un trimestre. % par rapport au trimestre précédent.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 700 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 1 490 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

#### Inscrits en catégories A et ABC



#### Inscrits en catégories ABC par âge



## Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

### Sens

#### Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA)

	Sens		
	T2 2025	Cumul 2025	Evol. (en %) cumul 25/cumul 24
<b>Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :</b>			
PEC	6	19	-54,8
<b>Mesures d'accompagnement :</b>			
PACEA	80	159	+1,3
CEJ	85	290	-5,2
<b>Alternance (secteur privé) :</b>			
Entrées en apprentissage (au 1T2025)	36	36	-34,4

#### QUELQUES DÉFINITIONS

**PEC** : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

**PACEA** : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

**CEJ** : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

#### Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

##### Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

Sens	T1 2025	T1 2024	T1 2023
	Equivalent emplois à temps plein	1 700	1 850
dont			
Agriculture	0	0	0
Industrie	930	1 010	1 100
Construction	70	80	110
Commerce	170	230	330
Services	530	530	550

##### Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Fab. d'équipements électriques	340
Act. de serv. adm. et de soutien	270
Transports et entreposage	230
Ind. agro-alimentaires	180
Commerce, réparation automobile	170

#### Guide de lecture :

Au 1er trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 700 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 930 emplois (ETP), représentant environ 55 % du total. Ce nombre diminue de 8 % en un an. Le secteur des services suit avec 530 emplois (ETP), soit environ 31 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur est stable sur un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication d'équipements électriques (environ 340 ETP), activités de services administratifs et de soutien (environ 270 ETP).

#### Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source: DGEFP, données provisoires au 24/07/2025

Sens	T1 2025	T1 2024
	<b>Demandes indemnisées</b>	
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	4	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	251	184
Heures indemnisées	12 749	8 179
Taux de consommation	16,0	6,2

s : secret statistique

**Avertissement** : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

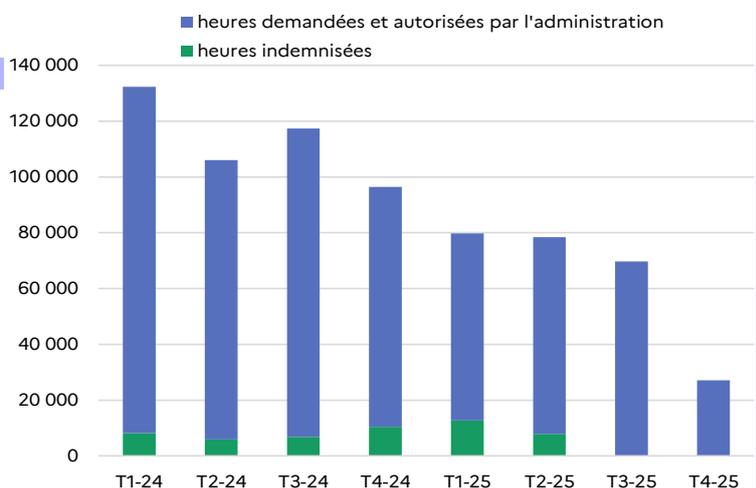
#### Guide de lecture :

Au 1er trimestre 2025, en moyenne :

4 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 251 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 12 749 heures. Les établissements ont consommé 16 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

#### Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



## Sens

### Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

		T1 2025	T1 2024	
<b>Sens</b>				<b>Guide de lecture :</b>
<b>Embauches</b>		<b>6 412</b>	<b>6 019</b>	Au 1er trimestre 2025
<b>Contrats signés</b>				• Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
dont	CDD	5 045	4 556	6 412 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 393 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.
	CDI	1 367	1 463	• Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
	Evol. CDD	+10,7 %	+1,0 %	Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 21 % des recrutements contre 24 % à la même période en 2024.
	Evol. CDI	-6,6 %	-2,5 %	• Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
<b>Départs</b>		<b>6 370</b>	<b>5 712</b>	4 790 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 89 % dureraient moins d'un mois (89 % il y a un an à la même période).
<b>Fins de CDD</b>		4 790	4 177	• Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
dont CDD <1 mois		89 %	89 %	1 580 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 45 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
<b>Ruptures de contrat</b>		1 580	1 535	• Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
	démissions	582	621	Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 37 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 6 % des ruptures, les licenciements économiques 8 %.
	lic. économiques	48	16	
	fins période d'essai	368	326	
	retraite	88	96	
	rupture conventionnelle	133	153	
	lic. non économiques	304	289	
	autres	57	34	
<b>Focus sur les jeunes</b>				• Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
<b>Embauches</b>	<b>Départs</b>	<b>1 235</b>	<b>1 216</b>	Ils représentent 19 % des embauches et 19 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 26 % ont signé un CDI.
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :	19 %	19 %	• La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
Part CDI	Part CDD <1 mois	26 %	80 %	Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 80 % occupaient un CDD inférieur à un mois.
<b>Focus sur les seniors</b>				
<b>Embauches</b>	<b>Départs</b>	<b>1 588</b>	<b>1 708</b>	
Part des seniors dans les embauches :	Part des seniors dans les départs :	25 %	27 %	
Part CDI	Part CDD <1 mois	6 %	93 %	

### Dynamique des secteurs entre 2023 et 2024

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs  
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

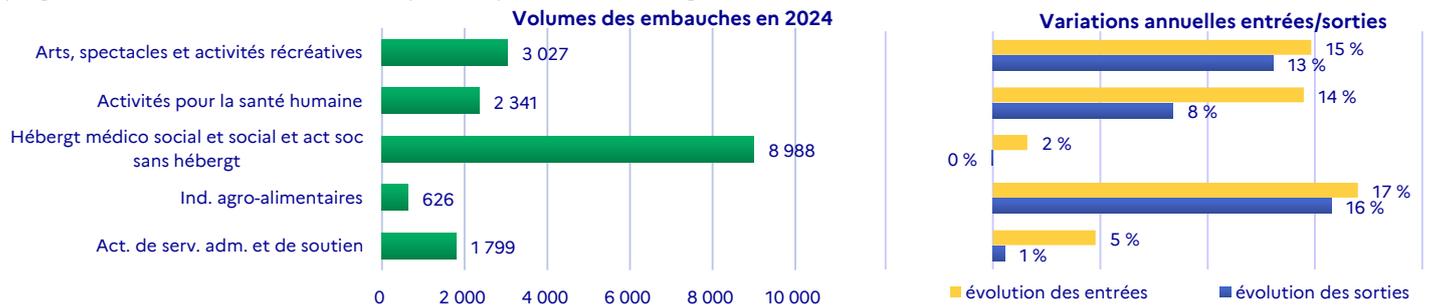
Source : Dares, MMO

#### Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "arts, spectacles et activités récréatives" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2024, les embauches dans le secteur progressent de 14,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 13,1 %.

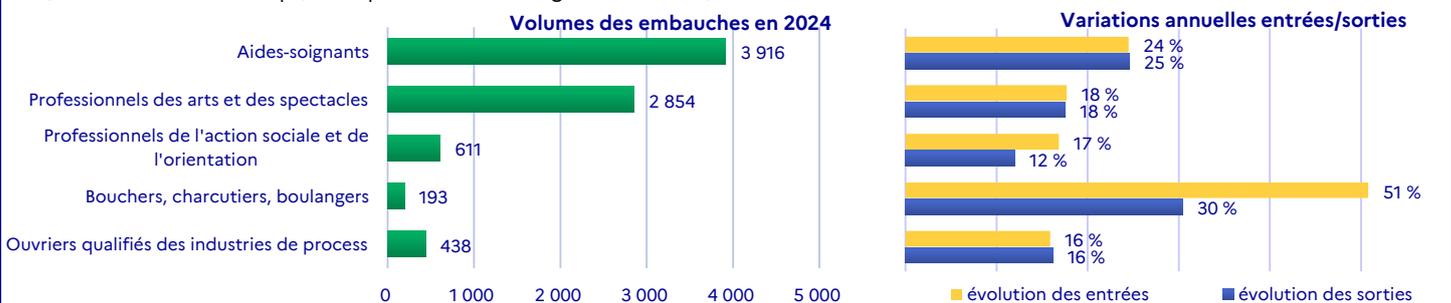


#### Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

• Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides-soignants" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2024, les embauches pour ces métiers progressent de 24,5 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 24,5 %.



## Indicateurs Statistiques Territoriaux

### Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

#### Sens

#### Démographie - Population active

Source : Insee, RP

##### Population totale

	2016	2022	Evol. 2022/2016	
			En valeur	En %
<b>Sens</b>	<b>131 368</b>	<b>131 321</b>	<b>-47</b>	<b>-0,0</b>
Yonne	340 544	333 896	-6 648	-2,0
Région BFC	2 818 338	2 803 977	-14 361	-0,5

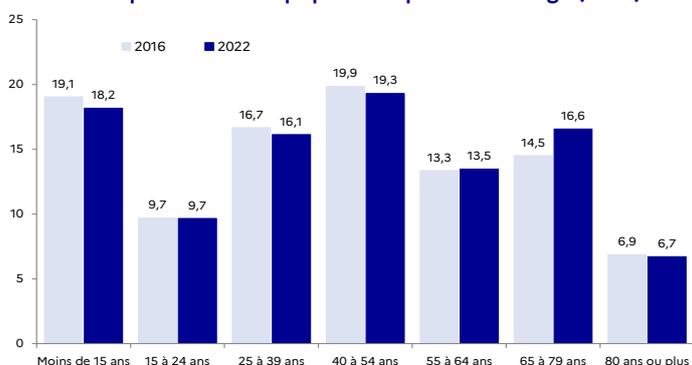
##### QUELQUES DÉFINITIONS

**Population totale** : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

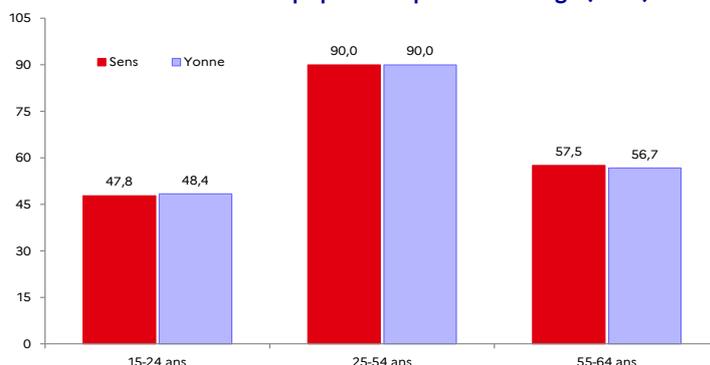
**Population active** : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

**Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

##### Répartition de la population par classe d'âge (en %)



##### Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



##### Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016	2016	2022	Evol. 2022/2016
<b>Sens</b>	<b>57 999</b>	<b>58 087</b>	<b>+0,2</b>	<b>28 244</b>	<b>28 064</b>	<b>-0,6</b>	<b>49 324</b>	<b>50 844</b>	<b>+3,1</b>
Yonne	149 358	145 396	-2,7	72 392	70 306	-2,9	127 995	128 463	+0,4
Région BFC	1 271 663	1 262 620	-0,7	612 424	609 041	-0,6	1 109 159	1 130 545	+1,9

#### Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

##### Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2024

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
<b>Sens</b>	<b>2 294</b>	<b>6 759</b>	<b>451</b>	<b>9 180</b>	<b>86</b>	<b>7 869</b>	<b>9</b>	<b>4 237</b>	<b>2 840</b>	<b>28 046</b>
Yonne	6 216	18 491	1 263	25 429	207	20 384	19	8 036	7 705	72 340
Région BFC	54 528	163 930	11 566	232 376	2 082	199 387	201	90 414	68 377	686 106

##### Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2024	2023	Evol. (en %)	2024 (en %)	2023 (en %)
Commerce, réparation automobile	6 845	6 847	-0,0	24,4	24,5
Hébergeur médico social et social et act soc sans hébergeur	2 232	2 126	+5,0	8,0	7,6
Transports et entreposage	1 999	2 084	-4,1	7,1	7,5
Construction	1 958	2 025	-3,3	7,0	7,2
Hébergement et restauration	1 481	1 349	+9,8	5,3	4,8
Ind. agro-alimentaires	1 446	1 387	+4,3	5,2	5,0
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 436	1 421	+1,1	5,1	5,1
Fab. d'équipements électriques	1 286	1 256	+2,4	4,6	4,5
Intérim	1 246	1 261	-1,2	4,4	4,5
Activités pour la santé humaine	956	905	+5,6	3,4	3,2
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	949	948	+0,1	3,4	3,4
Act. de serv. adm. et de soutien	945	962	-1,8	3,4	3,4
<b>Toutes activités</b>	<b>28 046</b>	<b>27 950</b>	<b>+0,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

## Principaux indicateurs

### CLPE de l'Yonne

	Auxerre	Avallon	Sens	Yonne	BFC
<b>Inscrits à France Travail au 2ème Trim. 2025</b>					
<b>Catégorie A (données CVS-CJO)</b>	<b>6 040</b>	<b>1 520</b>	<b>5 420</b>	<b>12 990</b>	<b>108 240</b>
Evol. (en %) sur 1 Trim.	-7,4	-7,9	-9,7	-8,3	-7,1
Evol. (en %) sur 1 an	+3,4	+0,0	+2,3	+2,6	+7,1
<b>Catégories ABC (données CVS-CJO)</b>	<b>11 560</b>	<b>2 790</b>	<b>10 240</b>	<b>24 590</b>	<b>203 620</b>
Evol. (en %) sur 1 Trim.	-2,8	-2,1	-4,7	-3,5	-2,7
Evol. (en %) sur 1 an	+2,9	+1,5	+1,4	+2,1	+4,0
Inscrits depuis 1 an ou plus	5 150	1 220	4 520	10 890	9 014
<b>Catégorie D (données CVS-CJO)</b>	<b>840</b>	<b>170</b>	<b>650</b>	<b>1 660</b>	<b>12 890</b>
<b>Catégorie E (données CVS-CJO)</b>	<b>570</b>	<b>190</b>	<b>480</b>	<b>1 240</b>	<b>12 390</b>
<b>Catégorie F (données brutes)</b>	<b>1 010</b>	<b>340</b>	<b>700</b>	<b>2 030</b>	<b>7 604</b>
<b>Catégorie G (données brutes)</b>	<b>1 790</b>	<b>250</b>	<b>1 490</b>	<b>3 520</b>	<b>25 965</b>
<b>Entrées dans les dispositifs au 2ème Trim. 2025</b>					
<b>PEC</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>150</b>
Cumul 2025	17	14	19	50	470
<b>PACEA</b>	<b>119</b>	<b>27</b>	<b>80</b>	<b>226</b>	<b>2 467</b>
Cumul 2025	220	57	159	436	5 005
<b>CEJ</b>	<b>98</b>	<b>37</b>	<b>85</b>	<b>220</b>	<b>2 157</b>
Cumul 2025	255	88	290	633	5 600
<b>Apprentissage (secteur privé) au 1T2025</b>	<b>103</b>	<b>15</b>	<b>36</b>	<b>154</b>	<b>1 383</b>
Cumul 2025	103	15	36	154	1 383
<b>Recours à l'intérim au 1er Trim. 2025</b>					
<b>Equivalent emplois à temps plein</b>	<b>1 940</b>	<b>70</b>	<b>1 700</b>	<b>3 710</b>	<b>29 610</b>
Evol. (en %) sur 1 an	+8,4	-41,7	-8,1	-1,3	-4,7
<b>Recours à l'activité partielle au 1er Trim. 2025</b>					
<b>Heures indemnisées</b>	<b>8 321</b>	<b>1 823</b>	<b>12 749</b>	<b>22 893</b>	<b>297 451</b>
Evol. (en nbre) sur 1 an	-8 121	-2 566	+4 570	-6 117	-395 927
<b>Embauches et départs au 1er Trim. 2025</b>					
<b>Embauches</b>	<b>10 152</b>	<b>1 752</b>	<b>6 412</b>	<b>18 316</b>	<b>165 698</b>
Evol. (en %) sur 1 an	-1,7	-0,7	+6,5	+1,1	-0,1
<b>Départs</b>	<b>10 198</b>	<b>1 777</b>	<b>6 370</b>	<b>18 345</b>	<b>165 104</b>
Evol. (en %) sur 1 an	+2,9	+3,5	+11,5	+5,8	+2,4
<b>Démographie - Population active (RP 2022)</b>					
<b>Population totale</b>	<b>161 906</b>	<b>40 669</b>	<b>131 321</b>	<b>333 896</b>	<b>2 803 977</b>
Evol. 2022/2016	-2,5	-5,8	+0,0	-2,0	-0,5
<b>Actifs de 15 à 64 ans</b>	<b>70 618</b>	<b>16 690</b>	<b>58 087</b>	<b>145 396</b>	<b>1 262 620</b>
Evol. 2022/2016	-3,4	-8,6	+0,2	-2,7	-0,7
<b>Actifs en emploi de 15 à 64 ans</b>	<b>62 817</b>	<b>14 801</b>	<b>50 844</b>	<b>128 463</b>	<b>1 130 545</b>
Evol. 2022/2016	-0,2	-5,9	+3,1	+0,4	+1,9
<b>Structure de l'emploi salarié total fin 2023</b>					
Source : Insee-Flores					
<b>Nombre de salariés</b>	<b>57 330</b>	<b>11 674</b>	<b>36 824</b>	<b>105 828</b>	<b>970 781</b>
Part (en %) dans :					
<b>Agriculture</b>	<b>4,4</b>	<b>3,2</b>	<b>1,3</b>	<b>3,2</b>	<b>1,9</b>
<b>Secteur public</b>	<b>27,5</b>	<b>31,6</b>	<b>24,3</b>	<b>26,8</b>	<b>25,9</b>
<b>Secteur privé (hors agriculture) :</b>	<b>68,1</b>	<b>65,2</b>	<b>74,4</b>	<b>70,0</b>	<b>72,3</b>
Industrie	16,0	12,3	19,2	8,0	17,4
Construction	5,7	5,1	5,3	5,5	5,6
Commerce	12,9	16,9	19,5	15,6	13,3
Services marchands	24,1	22,7	20,4	31,4	24,7
Services non marchands	9,5	8,2	9,9	9,5	11,2